

TABLE DES MATIÈRES

Les activités régionales de l'année 2009-2010 sont enclenchées

p. 01

SECTION DE MONTRÉAL

p. 01

SECTION DE LA VIEILLE-CAPITALE

p. 02

SECTION DE L'OUTAOUAIS

p. 03

Risque et régimes de retraite gouvernementaux

p. 05

Crise et sortie de crise : une étude de cas

p. 07

Nouveaux membres de l'ASDEQ

p. 11

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur du bulletin
Gilles René

Collaborateur
Charles A. Carrier

Conception et design
Karine Bellerive

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone
514.342.7537

Télécopieur
514.342.3967

Courriel
national@asdeq.org

Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

Les activités régionales de l'année 2009-2010 de l'ASDEQ sont enclenchées

Dans ce premier bulletin de *l'Éco* de l'année 2009-2010, nous vous présentons un aperçu des conférenciers et/ou des thèmes qui seront abordés par les sections régionales de l'ASDEQ au cours de la saison. Les activités proposées à Montréal, en Outaouais et à Québec touchent des sujets d'actualité et porteurs de changement, tels que : la conjoncture économique ; la politique monétaire ; le marché du carbone ; la réponse à la crise économique et financière, le défi du capital humain, la gouvernance des municipalités, pour n'en citer que quelques-uns.

L'année 2009-2010 est aussi fort importante pour la région de la Vieille Capitale qui accueillera, à l'*Hôtel Loews Le Concorde*, Québec, les 12, 13 et 14 mai prochains, le 35^{ème} Congrès annuel de l'Association sous le thème de « *le défi du capital humain au XXI^{ème} siècle* ». Un comité organisateur sous la direction de François Turenne, sous-ministre, ministère des Affaires internationales, Québec, et Bernard Matte, sous-ministre adjoint, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec, respectivement

co-présidents du Congrès 2010, est à l'œuvre depuis quelque temps déjà pour élaborer un programme qui s'annonce très intéressant. Les thèmes de l'immigration, de la formation, de l'éducation, de la redistribution de la richesse sont envisagés tout en cherchant à mettre en évidence des cas réels en entreprises, dans les régions, et dans les centres urbains. Parmi les autres thèmes considérés, il y a la productivité, le vieillissement de la population et ses conséquences, les normes du travail et le droit à la syndicalisation dans les accords internationaux. De plus, l'approche plus micro sera considérée, à savoir : repérer des initiatives de rétention du personnel et d'utilisation des nouvelles technologies par la main-d'œuvre ; et identifier des entreprises étrangères innovantes dans le domaine des ressources humaines. Enfin, bien que cette question ait déjà été traitée, les pénuries de main-d'œuvre doivent constituer un thème du congrès. C'est donc un rendez-vous important que vous voudrez certes inscrire dès maintenant à votre agenda.

SECTION DE MONTRÉAL

La programmation 2009-2010 de l'ASDEQ-Montréal sera lancée avec une première activité sur **l'économie du sport** pendant laquelle un journaliste sportif sera accompagné d'un économiste spécialisé sur la question. L'actualité sportive a récemment fait l'objet de discussions animées. On pense bien sûr à la tenue du

Grand Prix au sein de la métropole ou le retour du *Canadien* de Montréal entre les mains de *Molson*. Cette conférence nous aidera à comprendre l'ampleur des enjeux économiques derrière ce type de transactions aux intérêts multiples.

Début décembre, le traditionnel colloque *Conjoncture* de l'ASDEQ-Montréal permettra de passer en revue les prévisions économiques d'un panel de conjoncturistes. Sera greffée à l'événement une table-ronde sur la question des finances publiques au Québec.

En deuxième partie de programmation, sont prévues une conférence sur la question du **décrochage scolaire** et son impact économique, un portrait de la **réglementation financière** et de ses toutes dernières tendances ainsi qu'un regard sur certains **projets de développement urbain à Montréal** et leurs impacts sur l'économie locale.

Parallèlement à l'organisation des conférences, l'année 2009-2010 sera marquée par un renforcement des relations de l'ASDEQ avec les universités montréalaises, ceci étant convenu comme un maillon essentiel à la promotion du métier d'économiste.

SECTION DE LA VIEILLE-CAPITALE

La saison 2008-2009 de la région de la Vieille-Capitale avait connu un succès de participation, celle-ci ayant augmenté d'environ 40 %, c'est-à-dire une participation moyenne de 88

personnes en 2007-2008, alors qu'elle était de 124 personnes en 2008-2009. Pour l'année 2009-2010, la section de la Vieille-Capitale a augmenté ses forfaits, qui étaient au nombre de 4 en 2008-2009. De plus, elle a augmenté le coût d'inscription aux activités pour les non-membres et l'a réduit pour les membres.

La saison 2009-2010 comporte donc sept activités fort diversifiées (<http://www.asdeq.org/>), qui sauront intéresser autant les économistes que ceux qui oeuvrent ou qui sont intéressés par les politiques publiques et l'économie :

- ▶ LE 8 OCTOBRE 2009, M. **Konrad Yakabuski**, journaliste et chroniqueur du milieu des affaires du *Globe and Mail* de Toronto, traitera des **choix du Québec 2010-2030** ;
- ▶ LE 26 OCTOBRE 2008, M. **Pierre Duguay**, sous-gouverneur de la Banque du Canada, exposera les principales conclusions du Rapport sur la politique monétaire du Canada (à confirmer) ;
- ▶ LE 3 DÉCEMBRE 2009, M. **Paul Lanoie**, professeur titulaire aux HÉC Montréal et chercheur au Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie (*CIRAIG*), fera la lumière sur le **marché du carbone** ;

- ▶ LE 21 JANVIER 2010, ce sera le **18e Colloque sur la conjoncture économique de la région de Québec**. Les conférenciers seront : M. **Andrew Burns**, économiste principal à la Banque Mondiale; **Joëlle Noreau**, économiste principale, Desjardins (à confirmer) ; **Marie-Élaine Denis**, analyste de marché, SCHL (à confirmer) ; et **Mario Lefebvre**, directeur, Centre des études municipales, *Conference Board*;
- ▶ Puisque l'expérience des deux dernières années a été fort enrichissante pour toutes les parties, l'ASDEQ-Vieille-Capitale se joindra à nouveau, en FÉVRIER 2010, aux **Journées d'économie appliquée** du Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'Environnement et des ressources Naturelles (*GREEN*) de l'Université Laval, et du Centre interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Économiques et l'Emploi (*CIRPÉE*);
- ▶ EN MARS 2010, il est prévu un colloque sur **l'après-crise économique mondiale**; et
- ▶ EN AVRIL 2010, « **culture et communication** » seront le sujet de discussion lors d'un dîner.

SECTION DE L'OUTAOUAIS

Les sujets de la dernière année furent des plus intéressants au plan économique: crise économique et financière; crise de l'industrie automobile; élections américaines; et plus encore. Puisque la nouvelle année promet d'être aussi intéressante, l'ASDEQ-Outaouais espère que le programme d'activités 2009-2010 comblera les attentes des membres et ami(e)s de l'ASDEQ.

Fidèle à la tradition, l'ASDEQ-Outaouais a officiellement lancé, le 23 septembre, sa saison 2009-2010 avec la tenue de sa traditionnelle activité « vins et fromages » au restaurant Piz'za-za de Gatineau. Cet événement social, ouvert aux membres et ami(e)s de l'ASDEQ, fut l'occasion de favoriser les échanges et promouvoir le réseautage, un des buts de l'ASDEQ-Outaouais. Cet événement a marqué de fort belle façon le lancement des activités de la Section pour l'année 2009-2010.



La programmation 2009-2010 comprend deux activités qui avaient été initialement envisagées pour la mi-juin 2009, mais qui n'ont pu se réaliser en raison des contraintes de temps des conférenciers approchés, à savoir : un 5 à 7 avec M. **Claude Lamoureux**, ancien pdg de *Teachers'*, sur **les régimes de retraite gouvernementaux**, qui a déjà eu lieu le 16 septembre, (voir article ci-après); et un autre

Risque et régimes de retraite gouvernementaux

Le 16 septembre dernier, l'ASDEQ-Outaouais avait invité **Claude Lamoureux**, conseiller spécial auprès de l'Institut canadien des actuaires (ICA), et ancien président et chef de la direction du *Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario (Teachers)*, à venir parler des perspectives des régimes de retraite gouvernementaux, y compris des coûts et de l'impact de la volatilité des rendements, des risques que cette situation présente pour les différents acteurs, du financement des régimes rendus à maturité et des évaluations actuarielles. Le Président de séance fut **Bernard Bonin**, ancien premier sous-gouverneur, *Banque du Canada*, ancien membre du Conseil d'administration de la *Régie des Rentes du Québec*, et ancien membre du Conseil de la *Caisse de dépôt et placement du Québec*.



M. LAMOUREUX

M. Lamoureux a rapporté que le tiers des Canadiens sur le marché du travail ne disposent d'aucune épargne en vue de leur retraite, et qu'une bonne

partie des deux tiers restants n'épargnent pas suffisamment pour s'assurer une indépendance financière à la retraite. Il a rappelé que le

système d'épargne-retraite au pays comprenait quatre piliers :

- ▶ les aides gouvernementales, telles que la *Sécurité de la vieillesse* et le *Supplément de revenu garanti*;
- ▶ les *Régimes de pensions du Canada/du Québec (RPC/RRQ)*;
- ▶ les régimes de pension en milieu de travail; et
- ▶ l'épargne-retraite individuelle, dont les *REER*.

Deux de ces piliers se sont effrités depuis 15 ans. Les aides gouvernementales ne représentent plus que 27 % d'une pension, en baisse de 30 % dans les années 1990, et la part des régimes d'un employeur est tombée de 20 % à 16 % du revenu d'un retraité. Parallèlement, la part du *RPC/RRQ* a grimpé de 16 % à 20 %, alors que les *REER* sont passés de 18 % à 30 % (dans des fonds communs de placement qui grignotent davantage les rendements par leurs frais de gestion élevés – de 2 % à 3 % en moyenne, alors que le régime des enseignants ontariens coûte 0,2 % ou 0,3 %, soit 10 fois moins.

Claude Lamoureux a toutefois rappelé que l'épargne-retraite était à l'origine prévue pour couvrir 20 années alors qu'à présent les gens vivent plus longtemps. Les Canadiens devraient donc cotiser davantage ou travailler plus longtemps. Si l'espérance de vie est de 87 ans, alors il faudrait prendre en compte ces années supplémentaires et travailler jusqu'à 67 ans. L'espérance de vie s'est allongée, mais les régimes n'ont pas évolué avec elle. Aux États-Unis, certains régimes rallongent chaque année la durée de cotisation d'un mois, avec l'objectif de 68 ans.

Le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie menacent donc la continuité de l'épargne-retraite au Canada. M. Lamoureux a rapporté qu'au sein du régime de retraite de *Teachers'*, les données démographiques sont passées de 4 personnes actives (PA) pour 1 retraitée à 1,6 PA pour 1 retraitée, ce qui signifie que les jeunes enseignants d'aujourd'hui vont devoir porter le fardeau de la retraite de leurs prédécesseurs.

De plus, plus une personne approche de l'âge de la retraite, plus les placements deviennent prudents. Réduire le risque implique automatiquement la réduction du rendement. La tendance est la même pour l'ensemble d'un régime dont les membres vieillissent. En conséquence, pour continuer à alimenter le capital du fonds et le faire fructifier pour pouvoir alimenter les versements aux retraités, il faut plus

de cotisations ou plus de risques pour la portion des placements correspondant aux jeunes personnes actives. Afin de maintenir le taux de rendement avec des placements à moindre risque à mesure que vieillissent les cotisants d'un régime de retraite, il faut prendre davantage de risques. Cela peut vouloir dire répartir ce risque sur l'ensemble du capital du fonds, et donc que les retraités le partagent également.

L'avantage d'appartenir à une importante caisse de retraite est qu'elle peut faire des placements à long terme. À long terme, le coût du risque est moindre, car les hauts et les bas s'équilibrent sur 80 ou 100 ans. Ces changements de stratégie peuvent se faire progressivement pour les nouveaux employés qui arrivent, un an à la fois.

Le nombre des régimes à prestations déterminées (RPD), qui sont un véhicule efficace et fiable d'épargne retraite, est en chute libre depuis les années 1980-90 - seulement 21 % des travailleurs participent à de tels régimes. Étant donné que les RPD, connaissent un déclin depuis plusieurs années, M. Lamoureux pense qu'il est urgent que toutes les parties prenantes – les gouvernements, syndicats, participants – collaborent étroitement afin de sauvegarder l'existence de ces régimes. Sinon, cet excellent produit de revenu de retraite pourrait être appelé à disparaître ou n'être offert qu'à une fraction privilégiée de la

population canadienne (dont la plupart sont des employés de la fonction publique), au détriment des canadiens et du Canada.

M. Lamoureux a souligné que les RPD sont plus avantageux que les régimes à cotisations déterminées (RCD), l'autre véhicule d'épargne-retraite associé aux milieux de travail. Les RPD assurent aux participants une plus grande prévisibilité, aident les promoteurs à attirer et conserver les employés et offrent un meilleur rendement. Ils constituent en outre un fonds de capitaux permettant de financer des projets d'investissement à long terme qui procurent aux canadiens des avantages sociaux et économiques. Inversement, les RCD versent une rente viagère en fonction du capital accumulé au fil des années de cotisation.

Crise et sortie de crise : une étude de cas



M. COUSINEAU

Ci-après, vous trouverez des extraits d'un article de **Jean-Michel Cousineau**, nouveau Président du Comité des politiques publiques (CPP) de

l'ASDEQ, qui figurera dans la prochaine édition de *Emploi et Salaire*, *Les Presses de l'Université de Montréal*, janvier 2010. L'article est maintenant disponible au site suivant de l'ASDEQ : (<http://www.asdeq.org/activites/comite-politiques-publiques/pdf/2009/Crise-2009-01.pdf>).

La crise économique qui a débuté à la fin de l'année 2007 aux États-Unis est porteuse de changements radicaux pour les années à venir. Elle marquerait en quelque sorte, la fin du XX^{ème} et le véritable début du XXI^{ème} siècle.

Les crises économiques se traduisent par des baisses abruptes du PIB et de l'emploi et par une hausse marquée du chômage. Au Canada, elles portent le nom de récession lorsque le PIB diminue pendant un minimum de deux trimestres consécutifs alors que certains les qualifient de dépression lorsque cette baisse dure pendant 24 mois consécutifs ou plus. ▶

Au Québec, une récession a débuté au quatrième trimestre de l'année 2008 avec une baisse du PIB de 0,3% suivie d'une nouvelle baisse de 4,8% au premier trimestre de l'année 2009. La baisse de l'emploi a été de 30,8 milles et le taux de chômage a augmenté d'un plein point de pourcentage entre janvier et mai 2009. Cette récession est attribuable à une crise financière américaine qui a rapidement dégénéré en crise économique mondiale. Cette étude de cas se penche sur les causes de cette crise ainsi que sur les différentes formes que pourraient prendre la sortie de crise.

LES CAUSES

Nous avons pu identifier quatre grandes causes à la crise financière qui a pratiquement paralysé les marchés financiers américains et qui s'est étendue à l'ensemble de la planète.

La première est la **politique monétaire**. En effet, les taux d'intérêt de court terme ont successivement baissé de 6,5% en juillet 2000 à 3,8% un peu avant les événements de septembre 2001, puis ils ont plongé à 1,7% en juillet 2002. Mais, comme le taux de chômage était toujours en hausse en 2002 et pour une bonne partie de l'année 2003, la Banque centrale américaine a continué d'abaisser les taux d'intérêt. Ils étaient de 0,96 % en décembre 2003. Ce type de politique, hyper expansionniste, n'a pas été sans conséquence sur les liquidités des banques. Une large

partie de ces liquidités s'est retrouvée dans le secteur de la construction immobilière et, plus particulièrement, dans le secteur de la construction domiciliaire et donc des prêts hypothécaires.

La deuxième cause est celle de **l'assouplissement des conditions de prêts hypothécaires**. L'assouplissement des conditions ou des règles de prêts hypothécaires a pris plusieurs formes : 1° des prêts sans dépôt préalable ont été consentis à des ménages ; 2° des prêts ont été consentis sur la base de zéro remboursement du capital pendant un certain temps, ce qui allégeait temporairement les mensualités, mais qui reportait le fardeau de la dette à plus tard ; 3° des prêts ont été consentis à des taux d'intérêts inférieurs au taux d'intérêt réguliers sur une base temporaire mais avec le risque que celui-ci puisse augmenter sensiblement dans les années subséquentes.

La troisième cause est liée aux **innovations financières**. En effet, ces innovations, apparues au cours de ces années et même un peu auparavant, ont contribué au processus et surtout à son extension mondiale. En fait, il aura fallu une dizaine d'années d'innovations financières pour remodeler la configuration d'une partie importante des marchés financiers. Les agences de notation ont prêté concours à ce processus.

La quatrième cause peut être associée à une **croissance économique mondiale exceptionnelle**. Cette croissance a été le résultat de l'ouverture de quatre grands pays au commerce mondial : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (le *BRIC*), soit un total de près de 2 milliards de plus de main-d'oeuvre, c'est-à-dire de capacité additionnelle de production sur les marchés mondiaux. Les taux de croissance annuels réels pour certains de ces pays ont parfois dépassé les deux chiffres et créé inévitablement des pressions sur le prix de l'énergie et des matières premières, faisant craindre de la sorte une résurgence de l'inflation au niveau mondial.

LA SORTIE DE CRISE

Les gouvernements aussi bien américain que canadien ou européen sont massivement intervenus sur les marchés financiers parce que la crise financière avait toutes les apparences de la crise de 1929 et de la Grande Dépression qui l'avait suivie. Le contexte en était un de *risque systémique* c'est-à-dire de situation où les banques ou les institutions financières en général ne pouvant rembourser les emprunts qu'elles avaient contractés parce qu'elles n'avaient plus de fonds, réclamaient le remboursement des prêts qu'elles avaient effectué auprès de gens qui n'avaient pas davantage les liquidités requises et qui réclamaient à leur tour le remboursement de montants qu'ils avaient prêtés.

Afin de pallier à cette crise de confiance, tous ces gouvernements ont décidé d'abaisser les taux d'intérêt puis ont procédé à l'élaboration de plans de sauvetage inédits en vue d'alimenter le système financier en nouvelles liquidités : 500 milliards de Livres sterling en achat d'actions et garanties de prêts puis nationalisation des banques en Angleterre ; 1 300 milliards d'euros en garanties de prêts hypothécaires pour la zone euro ; 75 milliards de dollars canadiens en promesse d'achats de prêts hypothécaires au Canada.

Aux États-Unis, c'est un peu plus tardivement et avec un peu plus d'hésitation qu'on a procédé à la nationalisation de AIG puis à la demande d'emprunt de 700 milliards de dollars US auprès du Trésor public pour achat de titres hypothécaires (devenu 1 000 milliards dollars US par la suite), actions et garanties de prêts interbancaires. Débordé, le Secrétaire au Trésor de l'époque n'a plus craint d'encourager le *risque moral* (« *moral hazard* »), c'est-à-dire d'encourager les banques fautives à l'insouciance.

Mais, au-delà de ces interventions ponctuelles, il a fallu pallier un peu plus tard à deux autres problèmes. Tout d'abord, il a fallu pallier au fait que les banques ne constituaient plus pratiquement que le seul réseau d'alimentation financière des autres entreprises du reste de l'économie. La Bourse, le second autre réseau d'importance pour l'alimentation du

circuit financier destiné à des financements plus risqués, était complètement à plat. De même, a-t-il fallu pallier au risque de crise de *solvabilité* des banques qui disposaient avec un retard, des prêts venant à échéance (avec ou sans taux croissants) dans les mois et pour les années qui ont suivi la crise de l'automne 2008.

Entre-temps, la crise financière s'était transformée en crise économique. Dans les industries plus dépendantes du crédit, telles le secteur financier et celui de l'automobile, le choc a été plus dramatique. De ce dernier cas, il a pu contribuer à aggraver des problèmes structurels déjà existants. Il en a été de même pour le secteur forestier. Mais, de façon générale, l'effet de richesse (à la baisse), combiné à la réduction des investissements (faute de financement) ainsi qu'à la perte de confiance des consommateurs (faisant chuter la consommation) ont contribué à réduire la demande globale aux États-Unis puis les exportations canadiennes et donc les PIB canadiens et québécois par la suite. Les pertes d'emplois qui ont suivi n'ont que rajouté à la décroissance dans les trimestres suivants.

Il a donc fallu procéder à des plans de relance massifs qui se sont matérialisés sous forme de réductions d'impôts et d'augmentation des dépenses publiques et qui ont conduit à l'élévation, gigantesque dans plusieurs cas, des déficits gouvernementaux. Si bien que la sortie de crise anticipée peut prendre

diverses formes : en **L**, signifiant par là l'atteinte et le maintien d'un bas niveau de PIB pendant une longue période ; en **V**, signifiant par là une reprise rapide de l'activité économique une fois touché le creux ; en **U**, signifiant par là un long moment de stagnation économique avant les signes d'une reprise, ou en **W**, signifiant par là une reprise plus ou moins rapide qui s'estompe tout aussi rapidement puis qui nécessite un nouvel appui après l'épuisement des effets du premier plan de relance. C'est l'avenir qui nous dira laquelle de ces formes épousera la suite des événements.

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur du bulletin
Gilles René
Collaborateur
Charles A. Carrier
Conception et design
Karine Bellerive

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

.....
Nouveaux membres de l'ASDEQ

Nous souhaitons la bienvenue aux nombreux nouveaux membres qui se sont joints à l'Association depuis le Congrès en mai 2009.

MONTRÉAL

Alain Grimard
Robert M. David
Sophie Rochon
Christina Vochin
Daniel Laplante
Wesley Jean
Laurence Allaire-Jean
David Boucher

QUÉBEC

Louis Thériault

OUTAOUAIS

Patrick O'Hagan
Christian Lajule
Louis-Marc Ducharme
Christel Le Petit
Jean-Pierre Ménard
François Gendron
Paula Thomson
Christian Navarre
Jean-Marc Suret
Patricia Fuller
Rick Cameron
Aaron Sydor
Mykyta Vesselovsky
Eric Ens
Lydia Gosselin-Couture
Florence Jean-Jacobs
Jean-Louis Wallace
Marie-Josée Langlois
Carl St-Laurent
Ruth Girard
Mario Lo
Gilles Gauthier
Redouane Mekideche

Si vous désirez contacter ces nouveaux membres, vous pouvez obtenir leurs coordonnées sur le site internet de l'ASDEQ : (<http://www.asdeq.org/bottin/membres.asp>).